



PREFET DE L'INDRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Service de la coordination interministérielle
et du courrier

ARRETE du 29 JUIN 2015
**portant modification de l'arrêté n° 2014189-0003 du 8 juillet 2014
renouvelant la composition de la commission départementale
de la nature, des paysages et des sites
(C.D.N.P.S.)**

**Le Préfet de l'Indre,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code de l'environnement et notamment ses articles R 341-16 à R 341-25 ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 8, 9 et 20 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2007-02-186 du 23 février 2007 portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) ;

VU l'arrêté préfectoral n° n° 2014189-0003 du 8 juillet 2014 portant renouvellement de la composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (C.D.N.P.S.) ;

VU les propositions des collectivités, associations et organismes consultés ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) est modifiée comme suit :

La CDNPS se réunit en cinq formations. Elle est présidée par le Préfet ou son représentant ayant rang de Sous-Préfet. Elle est composée de quatre collèges dans chacune des formations.

La CDNPS est composée ainsi qu'il suit :

I – Formation dite « de la nature »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires)

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : deux représentants
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (quatre titulaires, quatre suppléants) .

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental du canton du Blanc	Mme Lydie LACOU, conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier
M. Claude DOUCET, conseiller départemental du canton de Valençay	Mme Jocelyne GIRAUD, conseillère départementale du canton d'Argenton-sur-Creuse
M. Jacques PALLAS, maire de Saint-Georges-sur-Arnon	M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargilles-Dampierre
M. Jean-Claude BLIN, maire d'Eguzon-Chantôme	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 - Collège de personnalités qualifiées (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Paul GIRAULT, Chambre d'agriculture	M. Bruno TARDIEU, Chambre d'agriculture
M. Jacques PÉNIGAUULT, vice-président de l'union régionale de la propriété forestière	M. Henri d'USSEL, président du centre d'études techniques forestières de l'Indre
M. Pierre ROBIN, fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Patrick LÉGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Mme Aline CHÉRENCÉ, directrice du CPIE Brenne-Pays d'Azay	Mme Claire HESLOUIS, CPIE Brenne-Pays d'Azay

4 - Collège des personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvages ainsi que des milieux naturels : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard GENICHON, président de la fédération des chasseurs de l'Indre	Mme Valérie GIQUEL-CHANTELOUP, directrice de la fédération des chasseurs de l'Indre
M. Tony WILLIAMS, ligue pour la protection des oiseaux	M. Jacques TROTIGNON, ligue pour la protection des oiseaux
M. Michel PREVOST, délégué départemental de l'Indre du conservatoire naturel de la région Centre	M. Jean-Baptiste COLOMBO, antenne Cher/Indre du conservatoire naturel de la région Centre
M. Jacques LUCBERT, président de l'association Indre Nature	M. Romuald DOHOGNE, association Indre Nature

Instance de concertation de la formation dite « de la nature »

Lorsque la formation spécialisée dite « de la nature » se réunit en **instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000**, peuvent être invités, sans voix délibérative, et en fonction de l'ordre du jour, des représentants d'organismes consulaires et des activités présentes sur les sites, notamment agricoles, forestières, extractives, touristiques ou sportives :

- Mme la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ou son représentant,
- M. le président du parc naturel régional de la Brenne ou son représentant,
- M. le président du syndicat des exploitants piscicoles de la Brenne ou son représentant,
- M. le président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant,
- M. le président de la fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles ou son représentant,
- M. le président des jeunes agriculteurs ou son représentant,
- M. le président de la confédération paysanne ou son représentant,
- M. le directeur départemental de l'office national des forêts ou son représentant,
- M. le président du syndicat départemental de la propriété privée rurale ou son représentant,
- M. le président du comité départemental de la randonnée pédestre ou son représentant,
- M. le président du comité départemental de la fédération française de canoë-kayak ou son représentant,
- M. le général de corps d'armée, commandant la région Terre Nord Ouest ou son représentant,
- M. le représentant des industries extractives, désigné par l'UNICEM.

Cette instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000 peut être élargie, en tant que de besoin.

II – Formation dite « des sites et paysages »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (cinq titulaires)

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction régionale des affaires culturelles : deux représentants
- direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : un représentant
- direction départementale des territoires : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental du canton du Blanc M. Claude DOUCET, conseiller départemental du canton de Valençay	Mme Lydie LACOU, conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier Mme Jocelyne GIRAUD, conseillère départementale du canton d'Argenton-sur-Creuse
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse -Dampierre M. Jean-Claude BLIN, maire d'Eguzon-Chantôme	M. Jacques PALLAS, maire de Saint-Georges-sur-Arnon M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet
M. Jean-Louis CAMUS, président de la communauté de communes Coeur de Brenne	M. Gérard MAYAUD, vice-président de la communauté de communes de la Marche occitane

3 - Collège de personnalités qualifiées : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Paul GIRAULT, Chambre d'agriculture M. Patrice BOIRON, parc naturel régional de la Brenne M. Pierre ROBIN, fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique M. Yves-Michel BUTIN, association Indre Nature Mme Aline CHÉRENCÉ, directrice du CPIE Brenne-Pays d'Azay	M. Bruno TARDIEU, Chambre d'agriculture M. Jacques TISSIER, parc naturel régional de la Brenne M. Patrick LÉGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique M. Jean-Pierre BARBAT, association Indre Nature Mme Claire HESLOUIS, CPIE Brenne-Pays d'Azay

4 - Collège de personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'architecture et d'environnement : (cinq titulaires, trois suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Alexandre MARTIN, architecte – directeur du CAUE 36 M. Jean-Pierre SURRAULT, professeur d'histoire géographique, à la retraite Mme Anne-Marie DELLOYE-THOUMYRE, déléguée départementale de l'association « Vieilles Maisons Françaises » M. Pierre REMÉRAND, délégué départemental de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France M. Arnaud de MONTIGNY, délégué départemental de la fondation du patrimoine	Mme Dany CHIAPPERO, architecte du parc naturel régional de la Brenne Mme Véronique de SAINT-MARC, déléguée départementale adjointe de l'association « Vieilles Maisons Françaises » M. Jean-Marie SANDMANN, société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France Mme Laurence FRAISSIGNES, Fondation du patrimoine

III – Formation dite « de la publicité »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (cinq titulaires)

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : deux représentants
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant
- direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental du canton du Blanc M. Claude DOUCET, conseiller départemental du canton de Valençay	Mme Lydie LACOU, conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier Mme Jocelyne GIRAUD, conseillère départementale du canton d'Argenton-sur-Creuse
M. Vanik BERBERIAN, maire de Gargillesse Dampierre M. Jean-Claude BLIN, maire d'Eguzon-Chantôme	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire de Coings M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet
M. Alain PASQUER, président de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse	Mme Annick GOMBERT, conseillère communale à la communauté de communes Brenne-Val de Creuse

3 - Collège de personnalités qualifiées : (cinq titulaires, cinq suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Paul GIRAULT, Chambre d'agriculture M. Alexandre MARTIN, architecte, directeur du CAUE 36 M. Pierre REMÉRAND, délégué départemental de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France M. Arnaud de MONTIGNY, délégué départemental de la Fondation du patrimoine Mme Anne-Marie DELLOYE-THOUMYRE, déléguée départementale de l'association « Vieilles Maisons Françaises »	M. Bruno TARDIEU, Chambre d'agriculture Mme Dany CHIAPPERO, architecte du parc naturel régional de la Brenne M. Jean-Marie SANDMANN, société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France Mme Laurence FRAISSIGNES, Fondation du patrimoine Mme Véronique de SAINT-MARC, déléguée départementale adjointe de l'association « Vieilles Maisons Françaises »

4 - Collège de personnes compétentes - professionnels représentant les entreprises de publicité et les fabricants d'enseignes (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Olivier LE BEON, société Clear Channel France M. Thierry BERLANDA, société Insert M. Laurent VAUDOYER, société MPE-Avenir Mme Nathalie TUREAU, Union de la Publicité extérieure	M. Xavier FRANÇOISE, société Clear Channel France M. Franck FORME, société Insert M. Yvon GUINET, société MPE-Avenir M. Stéphane DOTTELONDE, Union de la Publicité extérieure

Le maire de la commune intéressée par le projet, ou le président de l'établissement public intercommunal intéressé par le projet, est invité à siéger à la séance au cours de laquelle le projet est examiné, et a, sur celui-ci, voix délibérative.

IV – Formation dite « des carrières »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires)

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : un représentant
- direction départementale des territoires : un représentant
- direction régionale des affaires culturelles : un représentant

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental du canton du Blanc	Mme Lydie LACOU, conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier
M. Claude DOUCET, conseiller départemental du canton de Valençay	Mme Jocelyne GIRAUD, conseillère départementale du canton d'Argenton-sur-Creuse
M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire de Coings	M. Jacques PALLAS, maire de Saint-Georges-sur-Arnon
M. Jean-Claude BLIN, maire d'Eguzon-Chantôme	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 – Collège des personnalités qualifiées : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Paul GIRAULT, Chambre d'agriculture	M. Bruno TARDIEU, Chambre d'agriculture
M. Patrick LÉGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Bruno BARBEY, directeur de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. Jean-Pierre FONBAUSTIER, association Indre Nature	M. Thomas CHATTON, association Indre-Nature
M. Pierre REMÉRAND, délégué départemental de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France	M. Jean-Marie SANDMANN, société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France

4 – Collège des personnes compétentes (représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières : (trois titulaires, trois suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Exploitants de carrières	Exploitants de carrières
M. Michel CHAUVIN, société LIGERIENNE GRANULATS	M. Clément DELANNE, Carrières de Forges
M. Michel KYRE, IMERYS CERAMICS FRANCE	M. Bruno FARDOIT, Carrières de Cluis
Utilisateurs de matériaux de carrières	Utilisateurs de matériaux de carrières
M. Daniel GALLAUD, Ets GALLAUD	M. Nicolas LABOUR, société COLAS, président des TP 36

Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée, est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée, avec voix délibérative.

L'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement, rapporteur devant la commission du projet examiné, siège sans pouvoir délibératif.

V – Formation dite « de la faune sauvage captive »

1 - Collège de représentants des services de l'Etat : (quatre titulaires)

- direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : un représentant
- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : un représentant
- direction départementale des territoires : un représentant
- service des douanes : un représentant.

2 - Collège de représentants des élus des collectivités locales : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Gérard BLONDEAU, conseiller départemental du canton du Blanc	Mme Lydie LACOU, conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier
M. Claude DOUCET, conseiller départemental du canton de Valençay	Mme Jocelyne GIRAUD, conseillère départementale du canton d'Argenton-sur-Creuse
M. Jacques PALLAS, maire de Saint-Georges-sur-Arnon	M. Jean-Pierre MARCILLAC, maire de Coings
M. Jean-Claude BLIN, maire d'Eguzon-Chantôme	M. Jean PETITPRETRE, maire du Poinçonnet

3 – Collège des personnalités qualifiées (représentants d'associations agréées dans le domaine de la protection de la nature et scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive) : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Romuald DOHOGNE, association Indre Nature	M. Francis LHERPINIERE, directeur de l'association Indre Nature
M. Pierre ROBIN, fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Patrick LEGER, président de la fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. Xavier LEGENDRE, fédération des chasseurs de l'Indre	M. François BOURGUEMESTRE, fédération des chasseurs de l'Indre
M. Patrick ROUX, président du Centre permanent d'initiative pour l'environnement Brenne-Berry, éthologue au parc de la Haute Touche	M. Michel BINON, entomologiste, spécialiste des insectes au Muséum des sciences naturelles d'Orléans

4 – Collège des personnes compétentes (responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques) : (quatre titulaires, quatre suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Guillaume VERRRET, spécialiste en terrariophilie, éleveur de serpents venimeux et non venimeux	M. Pierre-Yves SABOUREUX, spécialiste des mygales et des scorpions
M. Yvonnick LECOIN, responsable animalerie des Ets Jardiland	Mlle Katia ORTIZ, docteur vétérinaire au parc de la Haute Touche.
M. David QUENNEHEN, spécialiste des oiseaux exotiques	Mme Monique BOISJOT, administrateur à la Société Protectrice des Animaux
M. Etienne BRUNET, spécialiste des psittacidés - éleveur professionnel	Mme Cécile STRECKMAN, Société Protectrice des Animaux

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 2014189-0003 du 8 juillet 2014 est abrogé.

Article 3 : La durée du mandat des membres est de trois ans à compter du 12 avril 2013, date de l'arrêté portant renouvellement de la CDNPS.

Article 4 : Le secrétariat de la commission est assuré par le Service de la coordination interministérielle et du courrier .

Article 5 : Le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres désignés et publié sur le site internet des services de l'Etat.



Alain ESPINASSE